



ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES

LETTRE D'INFORMATION – Mardi 27 mars 2012

Agenda

Lundi 2 avril

-11h30 : réunion de la section Économie politique, statistique et finances, salle 3.

-12h30 : déjeuner des membres.

-15h : Élection d'un correspondant à la place 1 de la section générale.

-**Pierre MOREL**, représentant spécial de l'Union européenne pour l'Asie centrale : « *Le poids et le rôle des pays émergents : une lecture politique* ».

Pas de séance

-les 9, 16, 23, 30 avril et 7 mai.

Lundi 14 mai

-15h : **Alain ROUQUIÉ**, président de la Maison de l'Amérique latine : « *Les voies du Brésil* ».

Lundi 21 mai

-15h : **Jean-François BILLETER**, professeur émérite à l'université de Genève : « *Le passé chinois du point de vue de la philosophie politique. Réflexions présentes* ».

Lundi 4 juin

-12h30 : réunion de la section Économie politique, statistique et finances, salle 3.

-15h : **Vincent GOOSSAERT**, directeur de recherche au CNRS : « *Les pratiques religieuses actuelles du monde chinois* ».

Lundi 11 juin

-15h : **François GIPOULOUX**, directeur de recherche au CNRS : « *Méditerranée asiatique et retour de la Chine au centre* ».

Lundi 18 juin

-15h : **Christophe JAFFRELOT**, directeur de recherche au CNRS : « *L'Inde, développement économique et démocratie : quelles relations ?* ».

Lundi 25 juin

-15h : **François RAILLON**, directeur de recherche au CNRS : « *Indonésie, un archipel émergent* ».

Séance du lundi 26 mars

Après approbation du procès verbal du lundi 19 mars, **Marianne Bastid-Bruguière**, président de l'Académie, a fait procéder à l'élection de deux correspondants.

Tomás Calvo-Martinez, président de la Société ibérique de philosophie, président d'honneur de l'Institut international de philosophie, professeur à l'Universidad Complutense de Madrid, a été élu à la place 6 de la section Philosophie, laissée vacante par le décès de **Sergio Cotta**.

Christian Schricke, Délégué général de l'Association nationale des sociétés par actions (ANSA), membre du collège de l'Autorité des marchés financiers, a été élu à la place 6 de la section Législation, droit public et jurisprudence, laissée vacante par le décès de **Claude Reymond**.

Le président a passé la parole au général **Jean-Louis Georgelin**, Grand Chancelier de la Légion d'honneur, qui a fait une communication sur « *La question militaire aujourd'hui* ».

Le général Georgelin a constaté en introduction : « *On ne peut pas réfléchir sur la question militaire, c'est-à-dire en premier lieu, l'existence d'une armée, sans se poser d'abord, fut-ce brièvement, la question de la Nation. Car il ne peut y avoir d'armée sans une nation qu'elle a la charge de défendre. Or, a-t-il ajouté, cette idée de nation, consolidée au cours de plus d'un millénaire, s'étiole, ne va pas plus nécessairement de soi, et ceci pour au moins trois raisons* » : la mondialisation, la construction européenne et l'éloignement de l'adversité ressenti après 67 années sans guerre sur le territoire français.

Après avoir développé ces différents aspects et évoqué les différents enjeux qui impliquent un nouveau rôle pour l'armée, le général Georgelin a conclu : « *Aujourd'hui, l'armée française, patiemment, stoïquement, agit et se prépare pour les missions qu'elle doit remplir - ou pourrait - pour la sécurité et la défense de notre pays. Le rôle de la puissance militaire n'est plus le même dans le monde qu'à l'époque du jeune lieutenant De Gaulle. Nous l'avons compris. Plus que dans le passé, la puissance d'une nation pour faire prévaloir ses vues, défendre ses intérêts, imposer sa volonté si nécessaire, repose sur une combinaison plus subtile de pouvoirs diversifiés. Mais dans une crise, ils ne sont crédibles que s'ils sont soutenus par de réelles capacités militaires. Si les Européens l'oublent, ailleurs dans le monde on le sait : la puissance militaire reste "l'ultima ratio". Les moyens, les structures de notre armée, comme souvent dans notre histoire, sont à la limite des capacités exigées par les ambitions que notre pays affiche pour consolider un monde plus juste, plus humain et plus solidaire. Prenons garde tous ensemble à conserver cet héritage, car il est à la fois le meilleur atout de la France en Europe et sur la scène internationale et reste l'assurance de son avenir.* »

À l'issue de sa communication, le Général **Georgelin** a répondu aux questions que lui ont posées **Jean Tulard**, **Thierry de Montbrial**, **Bernard Bourgeois**, **Michel Albert**, **Jean-David Levitte**, **Jean-Claude Casanova**, **Gilbert Guillaume**, **Christian Poncet**, **Yvon Gattaz**, **Georges-Henri Soutou** et **Ghislaine Alajouanine**, correspondant.

Dans la presse et sur les ondes

- À l'occasion de la publication du livre de Charles Saint-Prot *Mohammed V ou la monarchie populaire* (éditions du Rocher), un colloque organisé par l'Observatoire d'études géopolitiques (OEG) et le Centre Maurice Hauriou de la Faculté de droit Paris Descartes s'est tenu au Palais de l'Institut, le vendredi 23 mars, de 10 heures à 17 heures, sous l'égide de l'Académie des sciences morales et politiques.

Xavier Darcos, secrétaire perpétuel de l'Académie, y a prononcé un discours intitulé « *Mohammed V, Compagnon de la Libération* ». Le site Atlas Info.fr en rend compte comme suit : « Dans son discours introductif, Monsieur Xavier Darcos a souligné le "rôle historique de celui qui fit entrer son pays dans le monde moderne après l'avoir conduit sur le chemin de l'indépendance", mais aussi son attachement à la consolidation d'un lien franco-marocain "assez exceptionnel" qui "continue de se nouer aujourd'hui". Après avoir salué l'attitude du "Compagnon de la Libération" du général de Gaulle lors la 2^e guerre mondiale, il a rappelé son discours du Trône suivant son retour d'Exil, le 18 novembre 1955, où il exposait clairement la ligne: "L'indépendance ne doit pas signifier un relâchement de nos liens avec la France car l'amitié entre nos deux pays est solidement enracinée". Et aujourd'hui, souligne Monsieur Darcos, à Rabat comme à Paris, on est bien conscient "combien l'axe franco-marocain est véritablement stratégique pour les deux nations". »

- **François Terré** : « Supprimer le mot "race" suffira-t-il à supprimer le racisme ? », dans *Le Figaro* du jeudi 15 mars. Extrait : « [Après la proposition de suppression du mot "race" de l'article 1^{er} de la Constitution,] au mépris d'ailleurs du droit européen qui a notamment dans une directive du 29 juin 2000 consacré le "principe de l'égalité de traitement entre les personnes sans distinction de race ou d'origine ethnique", voici donc repris le combat contre un mot scélérat. Cachez ce mot que je ne saurais lire. Soyons clairs. Le racisme, nul ne le conteste sérieusement, est un comportement odieux et une expression haïssable, ignoble. La Shoah est dans la mémoire constante et profonde de ceux qui ont vécu les temps sombres de l'horreur hitlérienne. Mais que veut-on en souhaitant expulser de la Constitution un article qui précisément condamne "toute distinction d'origine, de race ou de religion" ? Nier la diversité des races, mieux l'existence de la race ? Mais, si tel est le cas – ce qui reste à démontrer –, c'est le racisme même que l'on prive de signification, donc de substance. Cela, à l'évidence, comporte la négation de ce qu'on entend cependant proscrire par l'éviction d'un mot. Cette contradiction révèle l'absurdité du discours. L'on en vient à penser qu'en supprimant le mot, on aboutit à détruire le combat contre ce que ce dernier comporte dans son sillage, c'est-à-dire le racisme. Il y a en cela un exorcisme par le silence qui ridiculise son auteur. Une étonnante inculture tient finalement à l'idée qu'en supprimant le mot, on exclut tout ce dont il est porteur, dans le passé ou le présent. »

- À l'invitation du Club des écrivains de Bourgogne, **François d'Orcival** a présenté son dernier ouvrage *Le Nouveau Roman de l'Élysée* (Paris, éditions du Rocher, mars 2012, 480 pages) à Dijon, le mercredi 14 mars. Interviewé à cette occasion par le quotidien *Le Bien Public*, il a déclaré « Il y aura une surprise pour la présidentielle ».

- **Thierry de Montbrial** a été l'invité de Jean-Pierre Elkabbach, dans l'émission *Bibliothèque Médicis* sur la chaîne parlementaire *Public Sénat*, et aussi celui de *Radio Notre Dame*, dans le cadre de l'émission *Planisphère*, afin de présenter son livre *Journal de Russie 1977-2011* (Paris, éd. Du Rocher, 2012, 480 pages).

À noter

- À l'invitation du Parlement européen, **Jean-Claude Juncker**, membre associé étranger de l'Académie, et **Jean-Claude Trichet**, membre de la section générale, donneront, le mardi 27 mars, à Bruxelles une conférence sur le thème « Les leçons de la crise économique mondiale, l'Europe à la croisée des chemins ».

- Le jeudi 29 mars, sous la présidence d'**Yvon Gattaz**, se dérouleront les « Entretiens ASMEP-ETI » sur le thème « L'Emploi, l'Emploi, l'Emploi – Les ETI et les entreprises patrimoniales s'engagent ». à l'issue de ces entretiens seront remis les Grands Prix de l'entreprise patrimoniale et familiale et une table ronde sera organisée sur le thème « La famille, garante du développement de nos entreprises »

En bref

- Par arrêté du ministre de l'intérieur, de l'outre-mer, des collectivités territoriales et de l'immigration en date du 5 mars 2012, **Jean Tulard** a été nommé membre du Comité pour l'histoire préfectorale.

Groupes de travail

- Le groupe de travail que préside **François Terré** sur « la réforme du régime général des obligations » se réunira le mercredi 4 avril, de 9h30 à 16h30, dans la salle des Cinq Académies.

- Le groupe de travail que préside **Bernard d'Espagnat** sur « l'apport de la physique contemporaine à la théorie de la connaissance » se réunira le lundi 14 mai à 16h30 en salle 4.